

FRANCE IS MAGIC !

La production de sel à Aigues-Mortes remonte à l'Antiquité. La première activité de salins est attribuée à un ingénieur romain nommé Peccius, qui laissa son nom au canal de Peccais. Ce n'est qu'en 1856 que les salins d'Aigues-Mortes furent constitués en société par un regroupement de propriétaires, pour devenir la Compagnie des Salins du Midi.

■ Localisée le long des côtes méditerranéennes, sur un sol totalement plat, la majeure partie de l'activité s'étale sur la période estivale, car elle favorise l'évaporation de l'eau puis la cristallisation du sel sous l'action conjuguée du soleil et du vent.

■ La production de sel de mer du salin d'Aigues-Mortes fait essentiellement appel aux énergies renouvelables ; le salin présente une mosaïque de milieux naturels d'une richesse biologique remarquable, notamment en raison de la présence de nombreux oiseaux. Conscient de cette richesse, le Groupe Salins prend part à un haut niveau de responsabilités à la gestion de cet immense complexe lagunaire constituant aujourd'hui un espace naturel de haute valeur patrimoniale, mondialement reconnu. Il a formalisé ses engagements dans un plan de gestion écologique. Une charte Natura 2000 de Petite Camargue a été signée, reconnaissant les valeurs écologique et patrimoniale des habitats et des espèces en voie de disparition ou rares et s'engageant à les conserver.

■ L'activité du salin d'Aigues-Mortes permet de préserver des milliers d'hectares d'espaces naturels sur le littoral, ainsi qu'un écosystème riche et unique d'une rare biodiversité : 208 espèces végétales, dont 20 espèces protégées, sont recensées.

■ La personne qui évolue sur le marais salant est le saunier. C'est lui qui contrôle avec précision et passion les mouvements de l'eau sous l'action du soleil et du vent, afin d'obtenir un sel naturellement blanc. Il perpétue un savoir-faire traditionnel et emblématique de la Camargue, transmis de bouche à oreille entre les générations. Il connaît parfaitement tous les étangs dont il a la charge, il doit « sentir le salin », soit 350 km de pistes et 700 ouvrages hydrauliques. Il prend en compte les moindres déformations de terrain, la circulation plus ou moins rapides des eaux selon les étangs, les portes martellières les plus sollicitées ; il analyse les basculements de plans d'eau par vents forts, la nature des sols, l'accessibilité des clos en cas d'orage. La culture du sel s'accompagne de nombreuses richesses environnementales, qu'il doit faire prospérer par de bonnes pratiques.

■ Il m'a fallu du temps pour découvrir ces grands espaces, comprendre leur fonctionnement, et approcher ce cristal de sel brut, aux mille facettes, très peu connu du consommateur. Apprenti saunier, j'ai été accompagné par un ancien, qui m'a formé et donné tous les filons nécessaires. Rapidement, la magie a opéré et transformé cette originale activité en passion débordante, au point de vivre au diapason du rythme du salin. Pour exercer ce métier typiquement agricole où les productions dépendent totalement de la climatologie, il m'a fallu apprendre à accepter les caprices du temps, sans pouvoir les modifier ni les dompter. Nous n'avons d'autre choix que l'humilité pour composer avec eux en maîtrisant au mieux les situations.

■ Aujourd'hui, après 37 années de présence, ma passion est toujours intacte pour cette activité si atypique qui démarre par de l'eau de mer et se termine par cet or blanc qu'est le sel de mer. Je suis particulièrement attentif à la passation de connaissances, au respect de notre environnement et prêt pour accueillir les futurs apprentis qui, après quelques années, pourront prendre le flambeau et faire perdurer ce savoir-faire si spécifique.

Alban MOURET

Responsable Production sel de mer du Groupe Salins

■ Ce texte qu'Alain Mouret a eu la gentillesse d'écrire pour Raid in France illustre notre philosophie et la modestie que l'on souhaite conserver par rapport à la nature.

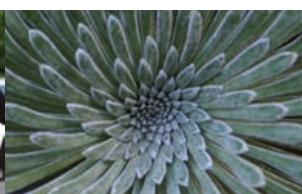
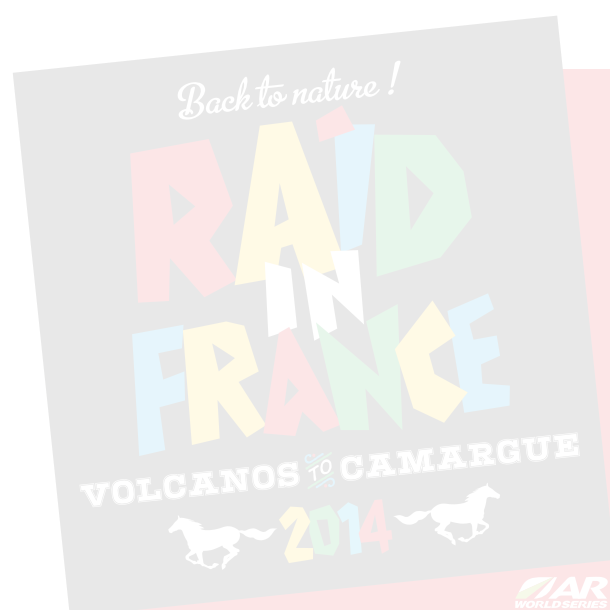
■ Au-delà d'une liste d'interdits interminables, il porte les engagements que nous voulons partager avec vous, coureurs et bénévoles de Raid in France, au travers de notre Charte pour la nature. Le règlement est le suivant : celui qui porterait atteinte à la nature directement ou indirectement sera immédiatement exclu. Cette règle s'applique aux organisateurs et bénévoles. Aucune dérogation, aucune réclamation, ne seront tolérées.

■ Raid in France véhicule des valeurs qui sont l'essence même du concept de nature protégée et respectée.

La direction de course de Raid in France

SIGNATURES

SIGNATURES



©photos JJ Raynal

RAIDINFRANCE.COM